

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 27

Artikel: Mon fusil : [suite]
Autor: M.-E.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oh! bin! que cha! On è galézameint payî.
— Baillan-te de bounan?
— Dai z'annâie que lâi a, oï, principalameint
âo présideint.

— Saré-io tot tsaud présideint? Voliâvant dza
mè betâ présideint de la fretâre et i'è risquâ de
l'âi veni se n'avant pas met Gabriet dau Fontsi.

— Vo lo sarâ pâo-t'ître pas lè premi teimps,
mâ assurâ que cein vindra pâ la suite. Sède-vo
on bocon l'allemand?

— Pa pi. Lo compreigno on bocon. Dinse, se
on mè dit : « ya! nèe! » lâi su dau coup. Mâ lo
resto, i'âmo mî l'ouère ein patois. Clli dèvesâ de
la man gautse mè fâ mau âi deint.

— Et pu, l'ant dâi tradutteu, quemet l'è z'ap-
pelant. Lè dâi dzein que sant dâi duve man et
que dèbliottant lo tutche assebin que lo fran-
çais. Fant cein âo mécanique. Hardi, vo faut
dere oï. No faut on corps quemet vo. L'è su que
la Suisse l'âodrai dau bon côté avoué vo.

— Sein mè bragâ, crâio que fari dâi rido tsand-
dzeimeint, principalameint po lo militéro.

— Po lo militéro?

— Oï, ie voudrè que lè fenne fussant sordâ,
quemet lè z'hommo. Lè groche fustierne dein
lè tambou; lè bassette, dein lè dragon à tsevu;
lè nourresse, dein lè vivandièr; lè borgne dau
get gautse, dein lè tirailleu; lè sorlaude, dein
lè calonné; lè galéze, dein lè mitrailleu; cliau-
ziquie que l'ant quauque pâi fou dèso lo nâ,
dein lè sapeu.

— On pâo dan compta sur vo?

— Ma fâi ne sé pas! Vu demandâ à la Ma-
rienne et vo baillèri onna réponse devant que
sâi grand teimps.

— Dein ti lè casse, rappela-vo que l'è po la
patrie.

— A cô lo dite-vo.

— A revère, Marc à Louis.

— Adieussivo, cliiau Monsu.

Quand furant via, m'a faliu dere à la Ma-
rienne cein que voliâvant :

— Sant venu mè dere po consellié fédérat.
Qu'en crâi-to?

— N'è pas onna pllièce por tè, que m'a fé, ni
por mè. Sant venu vers tè passe que trovâvant
nion d'autro. Te sarâ prau fou po dere oï, ma
ne vu pas. Atant on croûio cauchonnemeint.

Et l'è tot. N'è pas voliu la contrarèyi et i'è
vito écrit à cliiau Monsu 'na lettra io sè dèsaï :
Messieurs les prècauts,

Je mets la main à la plume pour vous faire
savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes,
Dieu merci; j'espère que les vôtres en sont de
même. Je veux vous dire en même temps que,
pour ce que vous m'avez parlé l'autre jour, la
Marianne n'est pas consentissante. Si vous aviez
peut-être une autre place où on serait mieux
payé que pour ce Conseil fédérat, elle dirait
peut-être pas non.

Mes sincères salutations.

MARC A LOUIS.

QUI Z'Y VIENNENT!

AL'AUBERGE de ***, durant toute la soirée, on
n'avait parlé que de la fameuse guerre
prérite. Les événements y prètent. Et,
naturellement, on avait envisagé l'éventualité
d'une participation de notre pays à la mêlée.

Le plus belliqueux de ces combattants de la
langue avait été Pierre-Abram. A l'entendre, il
se chargerait à lui seul d'une centaine d'assail-
lants :

— Qui z'y viennent seulement, les charrettes,
et puis y verront de quel bois on se chauffe!

En rentrant chez lui, un peu plus tard qu'il
n'aurait dû, « vu son gouvernement », Pierre-
Abram, le foudre de guerre, faisait le plus dou-
cement possible.

Soudain, dans le corridor de sa maison, son
pied heurte quelque chose d'imprévu et Pierre-
Abram est violemment frappé au front. La dou-
leur lui fait voir trente-six millions d'étoiles.

— Au secou! au secou! Grâce! Pitié! Je me
rends!...

Sa femme, à demi-vêtue, accourt au bruit,
une bougie à la main.

— Alo! que signifie? Que l'arrive-t-y? Tu t'es
enco battu avet les murs?...?

— Ah!... c'est toi?... Mais non, je te dis, c'est
quierqu'un qui m'a tapé à la tête avet un mail-
let. Regarde seulement; j'ai une bougne.

Ce disant, Pierre-Abram passait avec précau-
tion la main sur la tumeur que le coup lui avait
faite au front.

Mais sa femme, peu crédule, aperçoit à terre
un outil, renversé.

— Tais-toi, patifou! Vois-tu pas que tu as mis
le pied sur le peigne du rateau et que c'est le
manche qui t'a donné le coup! Allons, viens
coucher, à présent, c'est l'heure! Et puis, une
autre fois, rentre-voir plus tôt! Tu entends?...

Attrape! — Un campagnard du district de
Grandson montait en tramway de la place du
Tunnel au Chalet-à-Gobet.

En passant, place de l'Ours, le paysan, dési-
gnant de la main l'Ecole normale, demande au
conducteur ce qu'est ce bâtiment.

Un loustic, qui pensait rire un brin de la sim-
plicité du brave homme, prévient la réponse du
watmann et dit :

— Cet édifice? Eh bien, c'est pour loger les
fous de la campagne.

— Ah! c'est ça! Merci bien, mossieu. Y me
semblait bien que c'était un peu petit pou les
fous de la ville.

MON FUSIL

IV

Cette scène violente me soulagea. Je respi-
rais plus à l'aise. Un sentiment exquis de déli-
vrance s'emparait de mon être. Affranchie de
l'odieux passé du mensonge et de haine, ma
conscience s'épanouissait à l'aise dans la joie de
sa victoire. Oh! le bonheur d'être libre, dégagé
de l'enfer des compromissions, des préjugés,
des hypocrisies! Certes, je me promettais de la
mettre à profit, cette liberté acquise au prix de
tant de souffrances morales. Jusqu'à mon der-
nier souffle, je combattrais la néfaste théorie
des deux lois : la loi de la conscience, immor-
telle, dont on pouvait impunément se gaudir, et
l'autre, celle des intérêts matériels de l'égoïsme,
de l'orgueil, la loi périssable devant laquelle il
fallait se courber...

De nouveau, l'abominable tromperie m'appa-
raissait dans toute sa hideur. Il était impossible
qu'il y eût deux vérités, l'une pour le dimanche
et l'autre pour la semaine. Prétendre cela, c'était
aller contre le bon sens et la logique.

Oui, je me sentais un autre homme. Je de-
meurais confondu de la facilité avec laquelle la
transformation s'était accomplie. D'un simple
effort de volonté, je me trouvais délivré de cette
arme redoutable que je croyais, à tout jamais,
rivée à mon épaule. Il était là, inerte, sans force,
incapable d'un geste, vaincu, l'instrument de
carnage et de mort. Pourquoi donc, puisque
cela ne demandait qu'un peu de vigueur, les
peuples ne se débarrassaient-ils pas une fois
pour toutes des formidables armements qui les
écrasaient? Qu'attendaient-ils donc, les malheu-
reux, pour tenter d'échapper au massacre pro-
chain?

Soudain, il me sembla que mon fusil avait
tressailli. Et comme je le contemplais curieuse-
ment, sa voix claire, métallique, cette voix que
j'étais seul à comprendre, rompit le lourd si-
lence :

— Avant la séparation définitive, me dit-il,
permets-moi, au nom de notre ancienne amitié,
de te donner quelques explications nécessaires.

Des explications! Ah! je n'en devinais que
trop bien la teneur. Sans doute, il allait me
remplir les oreilles d'arguments patriotiques,

invoquer l'inéluctable nécessité de la guerre,
me servir des démonstrations historiques com-
me si l'avenir devait obligatoirement être une
répétition du passé. Je les connaissais ces ra-
sonnements-là et je ne perdrais certes pas mon
temps...

— Je le veux, prononça-t-il brusquement, sur
un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et tout de suite, sans attendre ma réponse, il
commença. Contrairement à mon attente, il se
déclara entièrement de mon avis. Oui, la guerre
était une chose horrible, une tare monstrueuse
dont il espérait bien qu'un jour l'humanité se-
rait délivrée.

Seulement, ce jour-là était lointain. Que
voyait-on, en effet, autour de soi? Des hommes
envieux, méchants, médisants, cruels. Les meil-
leurs eux-mêmes ne valaient pas grand'chose.
On se déchirait entre citoyens, entre frères et
sœurs, entre maris et femmes. Le moindre suc-
cès des uns éveillait la jalousie féroce des au-
tres. Les partis politiques, en apparence les plus
unis, étaient dévorés par les discussions intes-
tines, les compétitions, les rivalités indivi-
duelles. Pouvait-on vraiment tabler sur l'adou-
cissement des mœurs, alors qu'au choc le plus
léger l'instinct de brutalité se réveillait et mon-
trait ses griffes?

J'écoutais, attentif, sentant qu'il disait vrai. Il
poursuivit :

— Je crois, moi aussi, que la vérité est une.
Mais la connaissons-nous? Qu'est-elle en droit
d'affirmer, la science, sinon qu'elle ne sait rien.
La cellule, sur laquelle des générations de sa-
vants se sont penchées, refuse de livrer son se-
cret. L'origine et la fin nous échappent. Le
mystère de la naissance est aussi ténébreux que
celui de la mort. On enseigne aux enfants que
deux et deux font quatre. Les mathématiciens
les plus illustres en sont encore à chercher la
preuve de cette addition rudimentaire. Nous
pataugeons dans l'hypothèse. Nul n'a le droit de
rien affirmer, parce que nul n'est en puissance
de rien démontrer. Seule la nécessité de la lutte,
de la lutte perpétuelle dont la nature nous offre
un vivant exemple, me paraît logiquement sou-
tenable...

(A suivre.)

M.-E. T.

St-Martin. — Notice sur l'Eglise de St-Martin, à
Vevey, par Ed. Recordon, professeur, publiée sous
les auspices de la Municipalité de Vevey. — *Vevey,
Säuberlin et Pfeiffer S. A., Imp.-Editeurs.*

L'Eglise de St-Martin, à Vevey, a fait l'objet d'étu-
des approfondies de la part des historiens et des
archéologues, mais il n'existait aucun travail d'en-
semble coordonnant les résultats obtenus. La Mu-
nicipalité de Vevey a donc été bien inspirée en fai-
sant publier la plaquette dont le titre figure en tête
de ces lignes.

Après un chapitre consacré à l'histoire de l'église,
l'auteur en donne une description détaillée. Il s'ar-
rête tout particulièrement au chœur admirable-
ment restauré, il y a une dizaine d'années, par
MM. Nicati et Burnat. Puis, dans un appendice, il
publie la liste des autels de St-Martin à l'époque
catholique, ainsi que le texte des principales des-
criptions en langue étrangère. On y trouve en par-
ticulier l'épithaphe de Sylvestre Dufour, amusante à
cause des jeux de mots qui y foisonnent; celle du
pharmacien Matte, grand voyageur, brasseur d'af-
faires; celle, fort redondante, de Ludlow, un des
juges de Charles I^{er} d'Angleterre; celle, plus mo-
deste, de son collègue Broughton.

Cette brochure, qui se vend au prix de 50 centi-
mes, est ornée de plusieurs clichés inédits et l'im-
pression, fort soignée, sort des ateliers Säuberlin et
Pfeiffer S. A., à Vevey.

LE MIRACLE DE MONTET

IL paraît que la clef de voûte du chœur de l'é-
glise de Montet-Cudrefin est percée d'un trou
suffisamment grand pour qu'un homme y
puisse passer la tête, écrivait au *Démocrate*
M. S. F.